République Française

CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE

DE St Marcel d'Urfé

PROCES-VERBAL DE SEANCE

Séance du 2 février 2023

L'an deux mille vingt-trois et le 2 février à 20 heures 00, l'assemblée régulièrement convoquée le 27 janvier 2023, s'est réunie dans la salle du conseil municipal pour une séance ordinaire sous la présidence de Mr CROZET Guy, Maire



Nombre de membres en exercice : 11

Présents : 11 Votants : 11 **PRESENTS:** Mmes Guillot Jacqueline; Meilland Pascale; Ribes

Monique; Rodamel Chantal

Mrs Chabré Michel; Cohas Xavier; Crozet Guy; Dejob Xavier;

Grosbellet Michel; Philippon Emmanuel; Regeffe Hervé

<u> ABSENTS EXCUSES</u> :

ABSENTS:

SECRETAIRE DE SEANCE: Michel Chabré

Ordre du jour

- 1/ Choix du secrétaire de séance
- 2/ Approbation et signatures du PV et des délibérations par le Secrétaire de Séance et le Maire
- 3/ Délibérations

- ...

- 4/ Discussion / Echanges / Prise de décision
 - Agent d'entretien: présentation des candidatures et choix
 - Effraction au local technique: point de situation et suite à donner
- 5/ Compte-rendu de commissions / Réunions
 - Commission bâtiments : Le Relais d'Urfé: validation du type de portes et fenêtres
 - Commission Salle des fêtes : présentation de devis de nettoyage
 - Commission Assainissement : travaux aux Bellets
 - Commission Urbanisme : rencontre avec le Sous-Préfet pour le Lotissement

6/ Questions diverses

...

Accueil et présentation de l'ordre du jour par M. le Maire.

1/ Choix du secrétaire de séance

2/ Approbation et signatures du procès-verbal et des délibérations de la réunion précédente du 9 décembre 2022

3 / Discussion / Echanges / Prise de décision

1 - Agent d'entretien: présentation des candidatures et choix

Deux personnes ont candidaté pour le poste de 5h de ménage hebdomadaire

- Une personne de Champoly qui apparemment n'était pas disponible de suite et qui ne s'est pas présentée à l'entretien
- Josiane Couavoux de St Marcel pour qui la commission recrutement a donné un avis favorable car elle répond bien à tous les critères demandés pour ce poste. Elle prendra ses fonctions à partir du 13/02/2023.

2 - Effraction au local technique: point de situation et suite à donner

Suite au cambriolage par effraction ayant eu lieu au local technique, après inventaire et réalisation de devis, nous estimons à environ 5000€ le coût du matériel volé (électroportatif, outillage, tronçonneuses...)

Concernant le véhicule nous allons recevoir 9000€ TTC de l'assurance étant donné qu'il a été déclaré épave lors de son expertise, nous réfléchissons pour son remplacement par le même type de véhicule ou peut être par un petit camion benne de 3t5. Une réflexion sur le sujet est lancée.

4/ Compte-rendu des commissions

Bâtiments:

Huisseries du Relais d'Urfé

Le Conseil est favorable à la solution avec une peinture « laquée » garantie 10 ans Les devis sont en cours d'analyse

Salle des fêtes :

Un chiffrage a été présenté pour un nettoyage complet de la Sdf (vitre, rideaux de séparation, cuisine, sanitaires, sols....)

Le coût s'élèverait à 1044€ sans le nettoyage des tables et chaises.

Un devis actualisé va être demandé.

Remarques:

Le parquet de la grande salle est détérioré, à terme, une solution de rénovation devra être étudiée. Des tubes « néon » sont à remplacer.

Assainissement:

Extension Les Bellets

Suite à l'étude du projet qui prévoyait de collecter l'ensemble des maisons des Bellets en haut et bas du chemin, nous arrivons à un coût exorbitant dû à la topographie. Une voie d'accès devrait être créée pour la construction et la maintenance du poste de relevage. Nous allons certainement abandonner ce projet, mais par contre étudier la possibilité de collecte des maisons du haut du chemin pour lesquelles les réseaux avaient été créés lors de l'aménagement du bourg, il ne manquerait que l'installation d'un poste de relevage. La faisabilité de son implantation (lieu, alimentation électrique...) doit être analysée.

Urbanisme:

Le sous-préfet souhaite une rencontre pour le sujet de la parcelle disponible vers le lotissement du Château. M le Maire organisera un rendez-vous avec la commission urbanisme.

5/ Infos et questions diverses

Philippe Colombat ne souhaite pas poursuivre le déneigement. Ce travail sera confié à David Butin. Une nouvelle convention sera établie

Un panneau indiquant la boîte à livres sera réalisé

Fin de séance 22h25

Fait à St Marcel d'Urfé Le xx yyyyyyy 2023,

> Secrétaire de séance Michel Chabré

Le Maire Guy CROZET